

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[154_Correspondances : 1842-1873](#)[Item](#)[Poitiers, le 13 septembre 1869, Louis-Edouard Pie à François Guizot](#)

Poitiers, le 13 septembre 1869, Louis-Edouard Pie à François Guizot

Auteurs : Pie, Louis-Edouard (1815-1880)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Académies](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Publication](#), [Réception \(Guizot\)](#), [Religion](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1869-09-13

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote19, AN : 163 MI 42 AP 154 Papiers Guizot Bobine Opérateur 24

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Pie, Louis-Edouard (1815-1880), Poitiers, le 13 septembre 1869, Louis-Edouard Pie à François Guizot, 1869-09-13

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6160>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionPoitiers (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 05/03/2024 Dernière modification le 20/03/2024

Poitiers, le 13 juin 1869

1

19

Monsieur,

En rentrant à Poitiers, j'y trouve
la lettre que vous m'avez fait
l'honneur de m'adresser, et je
m'empresse de vous en remercier.

Dans un rapide passage à Paris
à peu près, n'ayant pu me
présenter à votre hôtel à l'heure
convenable, j'aurais pu être
en la d. P. Guatry d'être auprès
de vous mes interprètes. J'attache
grand prix à ce que ma Notice
lue à la Société des Antiquaires
de l'Ouest, ne fût pas publiée
sans que j'eusse eu l'honneur

S'accroît l'expression de ma gratitude
pour les renseignements dont j'étais
redevable à votre beau travail,
en même temps respectueux au
sujet de la contradiction que
j'apporte à quelques lignes des
Mémoires de M. de Barante.

Il ne saurait entrer dans la pensée
de personne de suspecter la sincérité
de deux personnages tels que M.
de Barante et M. de La
Rochejaquelein. En présence de leurs
opinions contradictoires, mes
relations personnelles avec l'illustré
marquise, en ses intentions très
présentes à mon esprit, m'inspirent
déjà incliné à croire que

M. de Barante n'a
été pas sans avoir
la phrase de son
et raconte. La phrase
l'œuvre de M. de
Mais l'autorité
le litige, la source
originaire.

J'ai désiré que
subit le contrôle de
Barante devant le
M. de La Rochejaquelein,
de l'Académie de
nommé rapporteur
une étude minutieuse
les pièces, en il
sous le gaz de son
Bureau de la Société

M. de Barante avait été mal
 servi par ses souvenirs dans
 la phrase de ses Mémoires où
 il raconte sa participation à
 l'œuvre de M^{me} de la Rochefoucauld.

Malgré l'autorité qui pèse
 le litige, ce sont les documents
 originaux.

J'ai désiré que mon travail
 subisse le contrôle de la Société
 desant devant la quelle il était
 lu. M. Audinet, ancien recteur
 de l'Académie de Poitiers, a été
 nommé rapporteur. Il a fait
 une étude minutieuse de toutes
 les pièces, et il les a mises
 sous les yeux de ses collègues du
 Bureau de la Société. Les extraits

compagnie qui ont été publiés à la
suite de mon étude, en qui occupent
vingt quatre pages, ont été choisis
par ces Messieurs. Si l'autorité de
ce jury d'honneur ne semblait
pas suffisante, la famille aurait
mis sans difficulté les pièces
à la disposition de n'importe
quel corps savant. La publication
totale des manuscrits originaux
ne ferait que confirmer les conclusions
dès certaines qui naissent de la
comparaison des nombreux passages
publiés. La royauté ne plus que
la célébrité littéraire de l'illustre
académicien n'en éprouveront aucun
dommage.

Après, je vous prie, Messieurs,
l'hommage de ma respectueuse
considération + L. E. et. de Porty